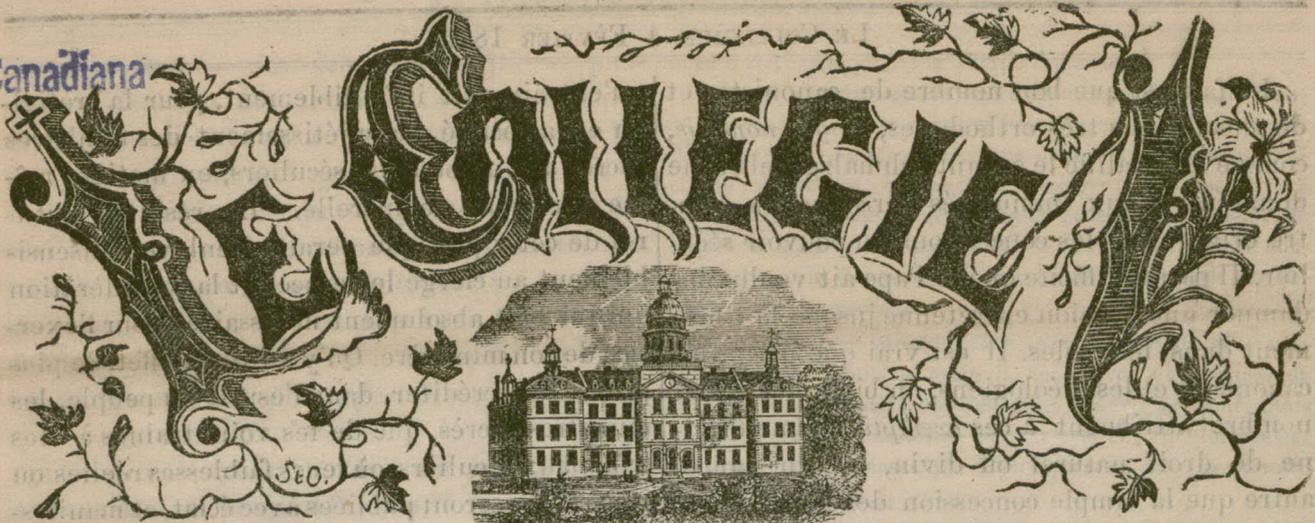


074
C967-2

Canadians

AFFRANCHI PAR L'ÉDITEUR.



VOL. 3. } COLLÈGE DE ST. HYACINTHE, P. Q., VENDREDI, 4 FÉVRIER 1876. } No. 10.

LE COLLEGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX.

Pour dix mois, (CANADA) . . . \$1 00.
 „ (ÉTATS-UNIS) . . . 1 25.

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,
 JOSEPH MARCIL,
 Collège de St. Hyacinthe.

PETITES NOTES SUR LE SYLLABUS.

IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES. (SUITE.)

Pendant les persécutions les évêques étaient arbitres des chrétiens. Les empereurs chrétiens leur reconnurent ensuite, non plus seulement ce droit d'arbitrage, mais encore un droit de juridiction concurrente avec celle des juges séculiers, quand aux accusés laïcs ; et de juridiction exclusive quand aux ecclésiastiques. Voici, du reste, comment l'auteur du Pouvoir du Pape au Moyen-Age "résume les dispositions du Code Justinien à cet égard.

1o. Pour ce qui regarde les causes des laïques, Justinien adopte la loi des empereurs Arcade et Honorius, et autorise de plus le recours du juge séculier à l'évêque, toutes les fois que les parties se croiront lésées par la sentence du premier.

2o En matière civile, les clercs, les moines, les vierges et les veuves, doivent être poursuivis devant l'Évêque, en première instance ; et devant le juge séculier, seulement en cas d'appel. En matière criminelle, ils peuvent être

poursuivis devant l'Évêque ou devant le juge séculier, au choix de l'accusateur.

3o. Les éconômes des églises, et les administrateurs des hopitaux, ne peuvent être poursuivis que devant l'évêque, pour le fait de leurs charges ; et, en cas d'appel, leurs causes doivent être terminées par le métropolitain ou par le patriarche.

4o. Les évêques ne peuvent être poursuivis devant les juges séculiers, pour quelque cause que ce soit, mais seulement devant le métropolitain ou le patriarche, qui doivent terminer la cause dans le concile de la province.

Le droit romain devint, en cette matière, la base du droit public adopté par les états qui s'établirent sur les ruines de l'empire. Toute fois, à mesure que le pouvoir civil devint plus chrétien, moins saturé de l'esprit païen, l'exemption des ecclésiastiques fut de plus en plus complète.

Maintenant, pour en revenir à la proposition XXXième., les immunités personnelles des clercs ont-elles leur source purement et simplement dans les concessions du pouvoir civil ?

La proposition affirme, et le Pape la condamne : mais elle affirmait en même temps l'origine purement civile de l'immunité de l'Eglise, ce qui, comme nous l'avons vu, suffit pour avoir motivé la condamnation. Il semble donc que, même après le Syllabus et ne tenant compte que du Syllabus, on pourrait, sans être évidemment dans le faux, admettre que "les immunités personnelles du clergé tirent leur origine du droit civil." C'est assurément ici, à notre sens, un de ces cas où la Théologie doit fixer le sens de la sentence pontificale.

Le fait est que bon nombre de canonistes et de théologiens très orthodoxes, *magni nominis*, comme les qualifie le savant Schmalzgrueber, ne donnent pas aux immunités personnelles d'autre origine que les concessions du pouvoir séculier. Il paraît difficile que le Pape ait voulu condamner une opinion entretenue jusque là librement dans les écoles. Il est vrai que parmi les canonistes et les théologiens, un bien plus grand nombre attribuent à ces *exemptiones* une origine de droit naturel ou divin, ou du moins autre que la simple concession des princes.

La discussion de ces opinions nous conduirait trop loin. Nous nous permettrons seulement d'exposer franchement ce qui nous paraît le plus probable. D'abord, nous ne pensons pas que les immunités personnelles du clergé viennent *seulement* des concessions du pouvoir civil, comme l'affirme la dernière partie de la proposition XXXième. Quand même ce second membre ne tomberait pas sous le coup de la condamnation pontificale, il ne nous en paraîtrait pas plus admissible pour cela. A la vérité, nous ne voudrions pas dire que ces *immunités sont de droit divin, en ce sens qu'il existe un précepte émané de Dieu immédiatement pour établir en faveur du clergé ces exemptions de la juridiction laïque et de toutes les autres charges dont nous avons précédemment parlé.* Nous n'ignorons pas qu'une foule de théologiens et de canonistes font découler du droit naturel, au moins du droit du droit divin positif, les immunités personnelles. Et certes, on ne peut parler qu'avec infiniment de respect d'une opinion soutenue par des canonistes comme Fagnan et Barbosa. Toutefois nous croyons plus fondée l'opinion formulée par Schmalzgrueber dans les termes suivants : "*exemptionem hanc clericorum à foro sæculari immediate quidem esse juris humani originaliter tamen, et initiative esse juris divini : quod innui videtur etiam à Tridentino Synodo, Sess. 23. Cap. 6 de reformatione, ubi immunitas hæc dicitur "constituta Dei ordinatione, et canonicis sanctionibus."*

Il nous semble, en effet, très difficile de nier que ces exemptions n'aient un fondement et comme une racine dans le droit divin. " Il ne faut qu'un peu de réflexion pour être frappé des raisons de convenance qui semblent exiger cette immunité, et des graves inconvénients

qu'entraînerait infailliblement, pour la religion et la société, l'assujétissement des ministres sacrés aux tribunaux séculiers, en matière même purement temporelle. Le résultat naturel de cette pratique serait d'enlever insensiblement au clergé le respect et la considération qui lui sont absolument nécessaires pour l'exercice de son ministère. Qu'y a-t-il, en effet, de plus propre à décréditer, dans l'esprit du peuple, les ministres sacrés, que de les voir trainés à des tribunaux séculiers, où leurs faiblesses réelles ou apparentes seront publiées avec éclat, et manifestées avec scandale? Combien de fois le corps entier n'aura-t-il pas à souffrir, pour les écarts ou les imprudences de quelques particuliers? Combien de fois ces graves inconvénients ne seront-ils pas occasionnés par de pures calomnies, et par la malignité de certains hommes toujours prêts à croire le mal qu'on débite sur le compte du clergé, quelquefois même poussés à le diffamer, par un esprit de vengeance ou d'impiété? On a vu même dans les plus beaux siècles de l'Église, des hommes de ce caractère, à qui les accusations les plus absurdes et les plus odieuses calomnies ne coûtaient rien, pour diffamer les plus saints personnages, et pour faire retomber sur l'ordre entier du clergé la honte des accusations dirigées contre quelques particuliers. Saint Augustin, dans plusieurs de ses écrits, se plaint hautement de ces fâcheuses dispositions, des ennemis de l'Église, et même d'un certain nombre de mauvais chrétiens. Si de pareils inconvénients ont pu avoir lieu dans les plus beaux temps de l'Église, combien sont-ils plus à craindre à certaines époques de relâchement et de dissolution?" (Gosselin. Pouvoir du Pape au Moyen-Age, p. 164, 5.

A ces réflexions si sages le même auteur ajoute le récit suivant de l'historien Théodoret, (Hist : Eccl. L. I. C. XI) qui fait bien voir que Constantin le grand était pénétré de ces raisons : " quelques évêques voulant profiter de la présence de l'empereur dans cette ville, (Nicomédie) pour obtenir sa protection dans les différends qu'ils avaient avec leurs collègues, lui remirent des mémoires pour soutenir leurs accusations. Constantin reçut les mémoires, les fit rouler et cacheter sans les ouvrir, et ordonna qu'on les lui conservât soigneusement jusqu'à un certain jour; puis il s'appliqua aussitôt à ré-

concilier entre eux les prélats qui se plaignaient les uns des autres. Le jour marqué étant venu, et la paix étant rétablie entre les évêques, en assurant qu'il n'en avait pas lu la moindre partie, il ajouta qu'il ne fallait jamais faire connaître au peuple les fautes des prêtres, parce qu'elles étaient pour lui un sujet de scandale, et une occasion de se porter plus facilement au mal. On rapporte qu'il dit encore, dans cette occasion, que s'il voyait un évêque commettre une faute, il le couvrirait de son manteau, pour dérober au public la connaissance d'un pareil scandale."

[à continuer.]

UN DISCOURS DU PAPE.

La veille de Noël, en réponse à l'adresse des cardinaux, le Saint-Père prononça un discours admirable, où brillent son esprit de foi, sa confiance inébranlable dans la protection du ciel, et sa force invincible dans les épreuves continues auxquelles il est en butte. Nous nous faisons un devoir de le reproduire presque en entier.

"La fin de ce mois termine la période des trois quarts du dix-neuvième siècle, de ce siècle qui s'était annoncé par un événement providentiel et extraordinaire. Vous comprenez que je parle de l'élection de mon auguste prédécesseur Pie VII.

"Je n'indique certes point ce fait pour en rappeler les particularités, ou pour redire par quels moyens merveilleux le nouveau Pontife fut choisi comme successeur du martyrisé Pie VI; ces choses vous sont trop connues.

"Mais je tiens à montrer au monde entier, par le souvenir de cet événement, que Dieu n'a jamais abandonné son Église, et qu'en tout temps, au milieu des périls et des orages, il a étendu son bras tout-puissant pour la soutenir contre ses ennemis et la sauver; je tiens à ce que, dans les circonstances présentes, les bons se consolent et prennent courage, et que les faibles, en proie à la crainte, fortifient en même temps leur foi et leur espérance.

"Oui, frères bien-aimés, aujourd'hui aussi nous nous trouvons environnés d'embûches et d'oppression; aujourd'hui aussi l'Église est soulevée par la tempête qui l'agitait il y a soixante-quinze ans. Mais aujourd'hui aussi Dieu nous assiste, nous soutient et nous fortifie.

"En vérité, beaucoup sont remplis de crainte, je le sais; mais je sais aussi que la crainte est un effet de l'amour de Dieu. Et plutôt à Dieu que tous craignissent de la même manière! Les livres sacrés parlent souvent de cette sainte crainte et la conseillent. Heureux ceux qui craignent. Mais la crainte peut venir de deux motifs. L'Archange Gabriel nous le montre clairement dans les paroles qu'il adressa d'a-

bord à Zacharie, puis à la Vierge immaculée.

"Le grand-prêtre craint, et l'archange lui dit: *noli timere*. La Vierge sainte aussi, et l'archange lui dit également: *Ne timeas*. Il les reconforte tous deux. Et cependant Zacharie est puni par un mutisme passager; il est condamné au silence, et Marie est récompensée et est ensuite bénie de toutes les générations, comme elle le confesse et déclare elle-même dans son Cantique: *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*.

"Cette différence procède précisément des motifs divers de leur crainte. Zacharie craignit, mais avec une crainte de défiance, et il méritait un châtement: Marie craignit, mais avec une crainte d'humilité, et pour cela elle fut glorifiée par les grandeurs immenses que Dieu opéra en elle: *fecit mihi magna qui potens est*.

"Pareillement, à notre époque, tous ceux qui vivent de foi, en réfléchissant sur la grande ruine sociale qui les porte à palpiter parmi tant d'incertitudes, sont plongés dans la crainte; mais cette crainte n'est pas sans confiance en Dieu. Et, dans la solitude de leur cœur, ils entendent en eux-mêmes l'écho de l'encourageante parole: *noli timere!* Pourquoi craindre? Malgré les apparences opposées, ils sentent, au contraire, augmenter la confiance qu'ils mettent en Dieu et dans la puissante intercession de la Reine du Ciel.

"Le Seigneur ne peut permettre que nous soyons chargés d'un poids au-dessus de nos forces. Lui-même nous l'a garanti en disant: *Dabo vobis potum in lacrymis in mensura*; et confiants, ils répètent avec la Vierge Sainte: *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Qu'en tout, ô mon Dieu, votre sainte volonté soit faite!

"D'autres craignent d'une crainte incertaine et découragée; tournant les regards autour d'eux, et ne voyant d'aucun côté se lever un rayon de lumière qui accompagne l'aurore désirée, ils sont en défiance et déclarent les désordres arrivés à tel point qu'on ne peut trouver le remède nulle part, et à ceux-là je dirai avec le même archange: *Non erit impossibile apud Eum omne verbum.....*

"Et ici, pendant que nous devons considérer l'immense responsabilité dont se chargent certains gouvernements, toujours occupés à commettre contre l'Église de nouveaux attentats, par lesquels ils appellent chaque jour sur leurs têtes les malédictions de Dieu; nous devons d'un autre côté admirer la constance des persécutés, qui résistent courageusement aux menaces, aux insultes, à tout ce que sait imaginer, non pas un fanatisme, mais une fureur diabolique, aimant tel ou tel Néron de nos jours.

"Si je ne me trompe, je crois voir revenu, en effet, l'empire d'un autre Néron, qui se présente sous des formes différentes. En tel lieu il siège la lyre en main, c'est-à-dire avec des paroles artificieuses et trompeuses; il feint de caresser, mais en attendant, il détruit et met en cendres. En d'autres lieux, il se présente avec le fer à la main, et s'il n'ensanglante pas les chemins, il remplit les prisons, il multiplie les exils, il dépouille, et en spoliant, il blasphème; il usurpe les juridictions, les exerçant avec la violence et l'injustice. Avec la lyre en main, on abat dans le grand amphithéâtre romain le signe de la rédemption et la voie du calvaire, et ces arènes, consacrées par le sang des martyrs, sont souillées d'eaux stagnantes et fétides, symbole de la conscience des auteurs et des complices d'une si grande impiété!

“ Je ne dis rien d'autres circonstances douloureuses pour ne point accroître des colères injustes contre les persécutés catholiques. Il semble véritablement que sur certains points de l'univers on veuille détronner Jésus-Christ et qu'on s'écrie de nouveau : *Nolumus hunc regnare super nos*. Mais le temps viendra où l'on pourra dire : *Vidi impium superexaltatum... transivi et ecce non erat*.

“ Pour Nous, en attendant, tournons-nous vers le Roi pacifique afin que, par l'intercession de cette Vierge que l'Église salue du nom de *Virgo potens*, il accorde à tous la paix du cœur, bien que nous luttons dans la tempête, et qu'il rende athlètes courageux, afin de combattre ses batailles.

“ Prions surtout la Vierge sainte de nous obtenir la grâce de voir se taire les lèvres des blasphémateurs et des ennemis de l'Église de Jésus-Christ : *Muta fiant labia dolosa*. Les lèvres trompeuses qui nomment le bien mal, et mal le bien, qu'elles soient muettes jusqu'à ce que dans le silence et dans la solitude, grâce au secours divin, elles aient appris à parler.

—o-o-o—

LISTES GÉNÉRALES.

(1er SEMESTRE.)

RHÉTORIQUE.—	{	<i>Latin</i> ,.....	N. Lebœuf.		
		<i>Anglais</i> ,.....	N. Leduc.		
BELLES-LETTRES	{	<i>Latin</i> ,.....	C. Richard.		
		<i>Angl.</i> ,.....	J. Girouard.		
VERSIFICATION.	{	<i>Latin</i> ,.....	V. Normandin.		
		<i>Angl.</i> ,.....	J. Beaulnes.		
MÉTHODE.	{	<i>Latin</i> ,.....	N. Valin.		
		<i>Angl.</i> ,.....	F. Daigneault.		
SYNTAXE	{	1. DIV.,	{	<i>Latin</i> ,.....	A. Bernard.
			<i>Angl.</i> ,.....	J. Préfontaine.	
	2. ”	{	<i>Latin</i> ,.....	A. Lacroix.	
			<i>Angl.</i> ,.....	(idem.)	
ÉLÉMENTS LATINS.....			P. Brodeur.		
CLASSE PRÉPARATOIRE.....			J. Murphy.		

—o-o-o—

COLLEGIANA.

Dimanche 23— Mgr. Moreau a fait dans notre chapelle les ordinations suivantes : Soudiacres, J. B. St. Onge et S. Gendron; Ordres-moindres, N. Angers et R. Desnoyers; Tonsure, P. Dufresne, G. Gaudreau; P. Lamarche et C. Cormier. Tous les ordinands appartiennent au diocèse, à l'exception de Mr. Cormier qui est sujet de l'évêque des Trois-Rivières.

Si nous ne craignons d'être taxés d'indiscrétion, nous dirions que l'association, dite des fondateurs du collège ” fondée par feu Mr. Desaulniers, vient de se grossir d'un nouveau nom, dans la personne de Messire P. Hévy, autrefois du diocèse de St. Hyacinthe, et maintenant curé de Lewiston, Etats-Unis.

Que ne nous est-il permis d'accorder aux membres de cette généreuse association les indulgences les plus abondantes ! Dans tous les cas, qu'ils daignent recevoir l'hommage de la plus sincère reconnaissance des élèves du Séminaire de St. Hyacinthe, en faveur desquels sont faits leurs dons précieux.

Depuis quelque temps les étrangers sont surpris, en entrant au Collège, de voir les magnifiques pendants de gaz qui ornent le corridor du premier étage. Mais hâtons-nous de dire que Mr. le Procureur ne se serait jamais permis un tel luxe s'il n'eût été forcé de faire de nécessité vertu. Notre Reporter prétend avoir découvert que les dits pendants ont été donnés par J. Duaine, plombier de cette ville. Ce Monsieur est le même qui a rendu un si grand service à la gente-écolière, en posant, dans la partie du Collège qu'elle occupe, un système de chauffage, à l'eau chaude qui fonctionne très-bien. Le croiriez-vous, Messieurs les Anciens, Eole a perdu son droit de cité dans le département du Nord, et nous jouissons maintenant du confort que peuvent procurer des *Water-Closets*.

Les fêtes sont passées et nous sommes maintenant dans le calme plat. Les heures d'études ne nous paraissent plus aussi longues qu'il y a une couple de semaines. J'ai même vu... des paresseux diplômés quitter le jeu, pour se plonger dans l'étude de la grammaire latine, voir même de la grammaire grecque. Rien de pareil au jubilé, dit-on, pour remuer les consciences endurcies ; mais parlez-moi de l'examen pour jeter le trouble dans celle de l'écolier. Ah ! si j'avais travaillé depuis le commencement de l'année, se dit l'élève négligent, la pensée de l'examen ne donnerait pas la colique, et cependant, l'épreuve fatale passée, il retombera dans son apathie ordinaire. Comme fiche de consolation, nous nous demandons si un grand nombre de nos devanciers peuvent nous jeter la première pierre. Tout de même, je suis bien résolu à ne plus renouveler les émotions que j'éprouve actuellement.

Je vous promets, amis lecteurs, de vous faire connaître le résultat de mon examen, mais surtout de celui de mes confrères, dans le prochain numéro du Collégien.

CORRESPONDANCE.

M. Le Gérant.

Une toute petite place, s'il vous plaît, dans votre estimable journal, afin de remercier nos *Papas* (M. M. les Finissants) de tout le trouble qu'ils se donnent pour amuser leurs jeunes confrères. Quant à moi, j'en garderai un souvenir plein de reconnaissance. Vous vous imaginez sans doute que je veux parler du spectacle d'un convoi de chars, mû par la vapeur et devant parcourir notre salle de récréation dans toute sa longueur en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, qui demeura ... *bredouille*, malgré les sueurs de l'ingénieur, du chauffeur & &. Aussi, vous l'avouerez, il y avait témérité de la part des Finissants à vouloir construire une voie ferrée sur la rive sud, sans octroi du gouvernement.

Labor omnia vincit. Nos Seniors, humiliés de leur premier échec, ne se tinrent pas pour battus, et je me vois obligé d'avouer qu'ils ont parfaitement réussi dans une seconde expérience. Merci donc, Messieurs, de vos bonnes intentions, et croyez à la sincérité de la reconnaissance d'un

Nordiste.

Nous donnons bien volontiers une place à la correspondance ci-haut, et nous en prenons occasion de dire que nous serons toujours heureux de recevoir de semblables communications : mais comme l'entrefilet *touche* à la politique, et qu'il pourrait soulever des *discussions*, nous n'entendons nullement en prendre la responsabilité.

(Note Edit.)

Samedi dernier, 29, nous avons le plaisir de voir au milieu de nous le Rév. P. M. Martineau, S. J., ancien élève de St. Hyacinthe, qui nous dit la messe de communauté ce matin-là.

Le R. P. est venu nous faire sa visite d'adieu, devant partir demain même pour le Séminaire de Vals (France), en compagnie du R. P. Nolin, aussi élève de St. H.— Nous leur souhaitons à tous deux un heureux voyage et bien du bonheur, là où l'obéissance les conduit.

C'est lundi, 7 Février, que Mr. Ouellette quitte le Collège en route pour New-York où il s'embarquera pour l'Europe sur un des vaisseaux de la ligne *Inman*. Nos confrères d'origine étrangère ont saisi l'occasion de son départ prochain pour lui témoigner leur reconnaissance d'une manière qui leur fait honneur. Ils lui ont présenté une canne à pommeau d'or d'un grand prix.

Nous souhaitons un bon voyage à M. Ouellette, et à ses deux compagnons, M. M. O'Don-

nel et Blanchard ; et nous espérons, qu'en retour des prières que nous ferons pour eux, ils donneront de leurs nouvelles à leurs amis par l'entremise du Collégien.

— 0-0-0 —

VARIA.

Poste pneumatique.— Le télégraphe a rendu d'immenses services par la vitesse avec laquelle il transmet les nouvelles. Mais bien souvent aussi les nouvelles télégraphiques de la veille sont contredites par celles du lendemain. A Paris on a remplacé le télégraphe par la poste pneumatique qui ne cède en rien à celui-ci pour la vitesse, et qui offre des garanties de véracité, attendu que c'est la dépêche originale qui est expédiée, comme la lettre déposée dans une boîte ordinaire.

Bref, la poste pneumatique est un chemin de fer souterrain, dont les trains partent du bureau central ou viennent y aboutir.

Pour l'intelligence de la chose, supposons que ce bureau principal est dans la salle de récréation. Au milieu de cette salle sont couchés et fixés sur des supports métalliques, deux cylindres en cuivre semblables à deux pièces de canon ou à deux mitrailleuses. De quart d'heure en quart d'heure, un signal donné par un fil électrique commande aux employés de faire attention ; presque au même instant, un choc se fait entendre dans l'intérieur de l'un des canons, on ouvre la cuirasse en soulevant une oreillette, et, dans la cavité du tube, on découvre une dizaine de cylindres.

Chacun de ces cylindres est plein de menus papiers roulés. Ces papiers sont les dépêches qui viennent des bureaux de la ville au bureau central.

S'agit-il d'envoyer des cylindres du bureau central aux bureaux de la ville, on ouvre l'autre canon ; on lui met dans le flanc sa provision de cylindres ; on ferme à l'aide de l'oreillette, et un glissement se fait entendre le long de ses parois : c'est le train de dépêches qui prend sa course et s'en va faire le tour de la ville, laissant un ou deux de ses cylindres à chaque station qu'il rencontre.

La machine pneumatique fait tous les frais d'allée et venue : un souffle apporte les dépêches, un souffle les ramporte.

La Stèle de Moesa. } Mr Ravaisson annonce dans le journal officiel, que la fameuse stèle du roi Moabite Moesa vient d'être placée dans une des salles du musée du Louvre au milieu du musée judaïque.

L'administration a acquis les nombreux fragments de ce monument qui étaient en la possession de Mr. Clermont Garneau ; quelques autres fragments appartenant à la société anglaise *Palestine Fund Exploration* ont été gracieusement offerts et sont venus compléter la surface sur laquelle est gravé ce texte considérable : le roi moabite y raconte, comme on sait ses guerres avec les princes israélites.

Ce texte est venu contrôler celui des livres saints et le confirmer de la manière la plus éclatante et la plus inattendue.

Ce qui donne un si grand prix à cette stèle, outre son anti-

quité (neuvième siècle avant notre ère) et sa valeur historique c'est l'extrême rareté des monuments épigraphiques juifs en Palestine.

Les fragments ont été placés dans un mastic en plâtre qui reproduit la forme et le volume exacts de la stèle. Les lettres qui manquent ont été rétablies avec l'aide d'un estampage pris sur le monument encore intact ; avant que les Bédouins l'eussent brisé.

Cet obélisque fut sauvé à grand'peine par Clermont Ganneau, qui s'était chargé de le prendre, et qui ne dut sa vie qu'à la fuite. Mr. Ravaisson a fait placer l'estampage entre deux lames de verre montées sur un cadre à pivot : de sorte qu'on peut l'étudier par transparence avec la plus grande facilité.

Géographie : La dernière guerre a appris aux Français qu'il est quelquefois utile de connaître la Géographie des autres pays. Des sociétés géographiques historiques s'organisent et travaillent avec zèle. La plus remarquable de ces sociétés est celle dite des Américanistes qui a pour objet, comme son nom l'indique, l'étude de tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'Amérique.

Déjà les recherches des nouveaux géographes ont produit des résultats intéressants, et ont contribué à détruire de vieux préjugés accrédités par Messieurs les Allemands à la faveur de l'ignorance générale. Ainsi, il ressort d'une étude que vient de faire un savant français, que la race germanique, bien loin d'avoir la supériorité numérique en Europe, ainsi qu'on l'avait cru jusqu'ici sur la foi des Allemands, ne vient qu'en troisième lieu, après la race gréco-latine et la race slave. C'est ce qui appert par le tableau suivant, qui donne le chiffre de chacun des grands groupes européens, la population totale du continent étant évaluée à 314, 000, 000 d'habitants :

Grecs - Latins.	
Grecs & Albanais,.....	5,000,000.
Italiens,.....	27,000,000.
Français,.....	36,000,000.
Espagnols & Portugais,.....	20,000,000.
Roumains,.....	8,000,000.
Suisses, Belges, etc.,.....	3,000,000.
	99,000,000.
Slaves.	
Slaves du Nord,.....	60,000,000.
Slaves du Sud,.....	25,000,000.
	85,000,000.
Germaines.	
Allemands & Suisses,.....	52,000,000.
Hollandais & Flammands,.....	6,500,000.
Scandinaves,.....	7,500,000.
	66,000,000.
Celtes.	
Anglo - Celtes,.....	31,000,000.
Madygares, Tures,-	
Firmois, Belges, Basques,.....	33,000,000.
	4,000,000.

L'auteur se propose d'étudier prochainement l'Amérique.

RÉPONSE

Au - REBUS - du No. 9 du "COLLEGIEN."

Hier, j'ai soupé entre sept et huit, et j'ai couché sur deux matelas neufs, au grand air.

CETTE RÉPONSE nous a été communiquée par Mr. T. A. B., de St. Jean, P. Q., Mr. Garreau, élève du Collège de St. Césaire, et un ami de St. Hyacinthe, signé NAP. — Nous serons aussi heureux d'enregistrer leur réponse à la CHARADE suivante :

CHARADE.

— Mon premier, cher lecteur, substance volatile,
Nous éclaire, ou nous aide à monter vers les cieux ;
En moderne industrie, élément fort utile,
Elle est une puissance, un agent merveilleux,
 Bien qu'insaisissable et subtile.
— Mon dernier, dont on craint par trop l'opinion,
 Endosse maintes médisances.....
— Effleuré par le vol du brillant papillon,
Mon tout invite aux jeux, aux plaisirs, la danse :
Mais sur vos pas légers veillez avec prudence,
Car parfois le serpent se cache sous la fleur,
Où l'aiguillon au sein de la rose odorante,
Ne vous égarez pas, suivez la flamme errante.
Et ne vous fiez pas au mirage trompeur.

EXTRAITS DU JOURNAL DE M. DESAULNIERS.

(suite.)

19. Décembre.— Nous avons laissé ce matin les ruines de Mycènes, et, traversant la riche plaine d'Argos, nous nous sommes dirigés vers cette fameuse ville, chérie des dieux et des hommes, séjour du roi des rois, le vieil Agamemnon. Nourricière des beautés grecques et des coursiers généreux ; Argos se glorifiait d'avoir eu pour princes Phoronée, Pélagus, Jason, Agénor et Agamemnon. Elle jeta un vif éclat dès son origine ; aussi prenais-je plaisir, en traversant la plaine, à contempler les murs qui couronnent encore le sommet de son acropole. Avant d'y arriver, on traverse deux rivières, l'*Inachus* et le *Rérias*. La ville est au pied méridional d'une montagne sur laquelle était placée la citadelle *Larissa* ; ses portes étaient *Diras* au N. O., conduisant à Mantinée ; *Rithia* au Nord, conduisant à Crointhe ; *Olarabis* au N. E., menant au gymnase ; *Diampères* au S. E., menant à Tyrinthe et Nauplie ; enfin, au midi, une porte dont le nom est inconnu aujourd'hui, par laquelle on allait au chemin *Kyramia*.

Cette ville fut fondée par Inachus 1856 ans av. J. C. ; ses enfants régnerent après lui, et on les connaît sous le nom d'*Inacides* ; le dernier était Gélantor, qui fut détrôné par Danaus venu d'Egypte. Danaus était fils de Bélus, et les rois de cette famille sont nommés *Bélides*. En 1362 avant J. C., le royaume fut divisé entre les fils d'Abas : Acrisius régna à Argos, Proctus fonda Tyrinthe, et Persée transporta le siège de Tyrinthe à Mécène ; Agamemnon régna à Argos en 1184 av. J.C. Sa postérité fut chassée par les Héraclides 80 ans après lui. Argos fut érigée en république 984 ans av. J.C. , et depuis lors elle fut toujours dépendante ou de Sparte ou d'Athènes. Les Romains s'en emparèrent, et en 1383 elle fut vendue à Vénise. En 1686, le généralissime Morosini s'en empara contre les Tures, qui s'en saisirent de

nouveau et en restèrent maîtres jusqu'en 1821. Avant la révolution, il y avait 9 à 10,000 habitants de race albanaise ; les maisons grecques étaient de pauvre apparence, celles des Turcs étaient vastes, belles et isolées. Le mûrier, l'aloès, le figuier de Barbarie et le cyprès abondent sur le terrain d'Argos. Cette ville fut incendiée et détruite trois fois pendant la guerre en 1820, 1822 et 1825. Elle se releva tellement que le comte Capo d'Istria tint dans l'ancien théâtre l'ouverture de la session législative. Parmi les membres étaient Nikébas, Miaulis, Colocotroni, Griyas, Petro, Bey, etc. C'était beau de voir en ces lieux la résurrection de la Grèce antique dans la personne de ces hommes distingués par leur bravoure et donnant à leur pays, depuis si longtemps esservi, le bienfait d'une constitution gouvernementale.

La ville actuelle a une population de 8 000 habitants ; chaque maison a son jardin ; la ville occupe la même étendue que l'ancienne Argos. Il y a aujourd'hui beaucoup de maisons assez belles, et notre chambre de ce soir est la meilleure que nous ayons rencontrée depuis Athènes.

23 Décembre. — Jeudi ; journée mémorable, pluie d'averse toute la journée, route continuelle de huit heures et demie à travers les plus mauvais chemins que nous ayons eus jusqu'à présent. Partis de notre misérable Khan de Kriovitsi à huit heures et demie du matin, nous n'avons été rendus à Sparte qu'à cinq heures. Une heure et demie avant notre arrivée, nous sommes tombés dans la vallée de l'Eurotas ; côtoyant la rive droite de ce beau fleuve, nous admirions la belle verdure des montagnes qui bornent la vallée, les champs de mûriers, d'oliviers et d'autres arbres d'une grande beauté avec les lauriers-roses qui abondent ici. Arrivés près de Sparte nous aperçûmes les murs qui sont sur l'ancien Acropole.

Nous éloignant un peu du fleuve pour entrer dans la ville nous fûmes frappés de l'aspect sombre et majestueux du Taygète, qui borne au Sud et à l'Ouest l'emplacement de l'ancienne Sparte. L'aspect sévère de ces noires montagnes nous rappelle à l'esprit la sévérité des lois de Lycurgue.

Notre réception à Sparte a été vraiment cordiale : un Monsieur grec de la ville est venu nous inviter à prendre logement chez lui ; il parle bien le français. À notre arrivée, il mit à notre disposition son principal salon. Une Demoiselle est venue nous présenter le chibouque, ayant soin de donner au jeune Rodrigue le plus beau calumet. Elle revint ensuite mettre devant nous un cabaret sur lequel on voyait deux verres d'une liqueur excellente, un verre de confitures blanches et deux verres d'eau ; elle revint enfin nous donner la tasse de café. Le Monsieur vint alors fumer le chibouque avec moi ; avant de nous laisser, il prit mon chibouque, l'emplit de nouveau de tabac, l'alluma, tira quelques touches, et me le présenta en mettant la main sur son cœur : c'est la plus grande politesse que nous reçûmes dans notre excursion.

Nous sommes entrés aujourd'hui dans un climat différent ; les montagnes arides ont disparu ; ici c'est de la verdure, et les montagnes sont couvertes d'arbres de hautes futaies ; elles nous font voir la fertilité de la Laconie et de l'Arcadie.

En entrant dans la ville, je jetais les yeux sur le panorama qui l'entoure, et je me disais qu'autrefois Léonidas, laissant ces lieux, les contemplait pour la dernière fois, allant mourir au terrible défilé que je venais de visiter. Ils n'y sont plus les braves spartiates ; des champs de mûriers remplacent leurs demeures, et tout est silencieux et mort. Il y a ce-

pendant un village de 200 maisons sur une des collines de Sparte, et c'est dans ce village que nous couchons ce soir.

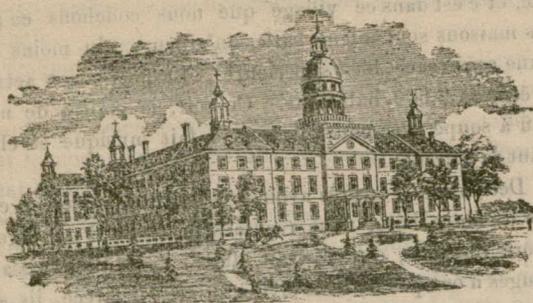
Les maisons sont mieux bâties qu'ailleurs ; du moins elles ont une apparence bien supérieure. La population actuelle peut être de 2,000 habitants. Ce soir, le maître de notre maison a soupé avec nous ; il nous a fait musique et chant pendant la soirée.

24 Décembre — Après avoir pris notre déjeuner en compagnie de notre hôte, nous reçûmes la visite d'un juge de première instance, qui désirait faire notre connaissance. Les juges n'ont pas de code civil à suivre en Grèce, ils s'appuient sur la loi romaine pour rendre leurs jugements, ils ont un code criminel et une procédure civile dus à un bava- rois.

Nous montons ensuite à cheval pour faire le tour de l'emplacement de l'ancienne Sparte. La vue de l'emplacement de Sparte a véritablement quelque chose d'imposant et d'agréable, surtout par son Taygète et ses collines du Ménélaïon. La plaine s'étend très-loin au Sud et au Nord ; elle est elle est accidentée par beaucoup de collines. La ville de Mistra paraît très bien sur le penchant du Taygète avec sa forteresse. Tout cela est beau à contempler ; mais je suis ici, le 24 Décembre, veille de la grande fête de Noël, fête de famille, fête de l'enfance : puis-je la passer sans penser à mon pays natal ?

Ce soir, l'on prépare les voitures pour la messe de minuit ; à onze heures les cloches annonceront à toutes volées l'heureuse nouvelle aux campagnes de mon pays. On se lèvera pour jouir des illuminations de nos églises, entendre les concerts des anges et des bergers. O mes amis, que vous êtes heureux de jouir de ces belles fêtes ! Après avoir satisfait à ces doux devoirs que nous impose notre sublime religion, je vous vois assis à la table du réveillon, et vous amusant des douces émotions que vous avez éprouvées au saint office. Vous ne vous mettez au lit qu'après avoir goûté le plaisir d'être auprès du bon poêle du Canada. Et cette neige du Canada que l'on voit revenir avec tant de joie, vous l'avez maintenant ; je vois les nombreuses voitures qui vont glisser à la clarté des étoiles sur un chemin si blanc et si pur ; je vois le frimas sur les chevaux ; j'entends le bruit des clochettes suspendues à leur cou. Ici, je ne vois que la terre ; pour jouir de la neige, il me faudrait faire la rude ascension du Taygète, et encore je n'y trouverais pas la neige de mon pays. O vous, mes amis du Séminaire, qu'il me plaît de penser à vous aujourd'hui ! Je vous vois tout joyeux en cette grande fête : amusez-vous, mes amis, et jouissez des douceurs de notre patrie. Pour moi, je suis dans la patrie de Léonidas, au royaume de Ménélas, sur le sol de la vieille Sparte ; je bois les eaux de l'Eurotas ; mais tout cela ne compense pas les jouissances que j'aurais à célébrer avec vous la belle solennité de Noël.

Sparte ne présente au voyageur aucun monument digne de remarque : il n'y a ici que son emplacement et quelques restes des vieux murs de ses collines fortifiées, et de plus, çà et là, sur les champs de mûriers et d'oliviers, des débris très rares de colonnes. La place publique de Sparte paraît avoir été à l'Ouest de la colline principale que l'on appelle aujourd'hui la citadelle, l'amphithéâtre sur le penchant de cette même colline, et le théâtre un peu plus au Sud.



SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE P.Q.

Le cours d'études suivi dans cette institution se fait en huit années. Il comprend l'en seignement des langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Chimie, les Mathématiques, & &.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingote bleue avec une nervure blanche, connue sous le nom de *capot d'écolier*; il faut strictement aussi une ceinture bleue et une casquette de drap.

Conditions.

- 10.— Le Prix de la pension et de l'enseignement est de \$80.00.
- 20.— Le prix pour les demi-pensionnaires est de 50.00.
- 30.— Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors du Collège 30.00.
- 40.— Pour les externes 16.00.
- 50.— Musique instrumentale 20.00.
- 60.— Lit & Lavage 24.00.

Les prix mentionnés dans les trois premiers articles précédents comprennent les frais de médecin et sont payables : la moitié en entrant et l'autre au 1er. Février.

AVIS *

Est par le présent donné qu'une réduction de 5 pour cent sera accordée à tous ceux qui paieront leur souscription pour l'*Estrade* le, ou avant le 1er. Mars prochain.

Par ordre du "Comite des Jeux."

EUGÈNE DROLET

ou
L'ÉCOLIER MODÈLE.

(BROCHURE DE 80 PAGES in 12.)

Nous avons encore en main un certain nombre d'exemplaires de cette intéressante et édifiante brochure dont nous pouvons disposer à raison de 10 centins l'exemplaire.

PAYAN & CARON.

* * * MAGASIN POPULAIRE. * * *

M. M. PAYAN & CARON, Tout en remerciant leurs nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils ont reçu, prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont toujours en mains, comme par le passé, un assortiment des plus variés et des plus considérables de marchandises de goût.

Tous s'accordent à reconnaître que par la supériorité de ses marchandises et la modicité de ses prix, la maison Payan & Caron est une des plus recommandables de la localité.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE!

PAYAN & CARON.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DU

"COLLEGIEN."

IMPRESSIONS!

PRIÈRES,

PROGRAMMES, ETIQUETTES,

CARTES DE VISITES, CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTES, BLANCS DE REÇUS,

GRAVURE DU COLLÈGE,

IMPRIMÉE SUR PAPIER A LETTRES & ENVELOPPES.

Le tout exécuté avec *propreté et ponctualité*, et à des prix très réduits.

J. Marcil, Gérant.